



11 octobre 2022

(22-7643)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FRANCE: DECRET N° 2022-196 DU 17 FEVRIER 2022 RELATIF AU TRANSFERT AU DIRECTEUR DE
L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DES DÉCISIONS RELATIVES
AUX AUTORISATIONS ET INTERDICTIONS DE DIVULGATION ET DE
LIBRE EXPLOITATION DES INVENTIONS

Membre présentant la notification	FRANCE
--	--------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret n° 2022-196 du 17 février 2022 relatif au transfert au directeur de l'Institut national de la propriété industrielle des décisions relatives aux autorisations et interdictions de divulgation et de libre exploitation des inventions
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/FRA/22_5447_00_f.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié Le décret n° 2022-196 transfère au directeur de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) des décisions d'autorisation de divulgation et de libre exploitation des inventions objet de demandes de brevets, de prorogation des interdictions de divulgation et de libre exploitation et de levée de ces interdictions, relevant du ministre chargé de la propriété industrielle.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Français
Entrée en vigueur	19 février 2022

Autre date	
-------------------	--

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	18 juillet 2022
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.